

Le réseau italien de distribution des produits alimentaires est caractérisé par une multitude de petits détaillants desservis par plusieurs niveaux d'intermédiaires guère de plus grande taille. Il existe des supermarchés en Italie, certes, mais ces derniers ne forment qu'un segment assez restreint du marché, même par rapport à ce qui est la norme en Europe. Même les plus grands importateurs et grossistes italiens ne peuvent le plus souvent assurer une distribution adéquate hors de leur province d'établissement. Le très grand nombre des intervenants et les différents paliers d'intermédiaires font en sorte que l'évolution du marché italien est difficile à surveiller. Les envois de homards vivants destinés à l'Italie sont pris en charge par des transporteurs italiens et arrivent régulièrement aux aéroports de Milan ou de Rome. On note peu d'intérêt envers le homard et la chair de homard congelés; il est toutefois possible que le consommateur italien se tourne vers ces produits, surtout si on en améliore la préparation, la facilité de cuisson et l'attrait des emballages.

PAYS-BAS

Depuis des siècles, la pêche fait partie du mode de vie hollandais. Récemment, l'amenuisement des stocks et le contingentement des prises ont provoqué une surcapacité de la flotte de pêche néerlandaise, l'une des plus modernes du monde. Cependant, les importateurs néerlandais n'achètent pas seulement pour approvisionner le marché local : une partie du homard importé est destinée à la réexportation, principalement vers les pays voisins de l'UE – une autre illustration du rôle de porte d'entrée vers le marché européen que joue le pays. Le marché néerlandais des morceaux et de la chair de homard congelés est négligeable, en raison surtout de la méconnaissance de ces produits et des droits de douane très élevés qui les frappent. La plus grande partie du homard consommé aux Pays-Bas l'est au restaurant. Le pays sert aussi de plaque tournante à la distribution et au commerce européens du poisson et du homard; une proportion considérable des importations néerlandaises, en croissance ces dernières années, est réexportée surtout vers les autres marchés européens.

Exportations néerlandaises de homard
(en tonnes)

<i>Destination</i>	<i>1991</i>	<i>1992</i>	<i>1993</i>
Exportations totales	811	761	536
Belgique et Luxembourg	735	668	482
France	27	29	11
Autres pays d'Europe	46	60	38
Autres pays	3	4	5

Source : Ambassade du Canada à La Haye

Les grands importateurs néerlandais exploitent leurs propres bassins où les homards importés vivants peuvent récupérer après le stress du transport aérien. Les crustacés sont ensuite vendus à des distributeurs régionaux et à des entrepôts de gros au pays et à l'étranger, en particulier en Belgique. Les petits importateurs ne possédant pas d'aussi vastes viviers se contentent d'approvisionner les restaurateurs et les détaillants de leur région, sans prétendre desservir tout le marché national. Quant au homard congelé, les importateurs l'achètent en sacs individuels par conteneur entier et le distribuent directement aux détaillants, c'est-à-dire aux supermarchés et aux poissonniers. Les morceaux et la chair de homard destinés aux services alimentaires sont écoulés par l'intermédiaire des entrepôts de gros desservant le secteur de la restauration; dans ce segment, les achats à l'étranger sont effectués directement ou par l'intermédiaire d'un importateur néerlandais.

Importations néerlandaises de homard
(en tonnes)

<i>Origine</i>	<i>1991</i>	<i>1992</i>	<i>1993</i>
Importations totales	1 147	1 335	995
Canada	960	1 112	798
États-Unis	122	175	162
Royaume-Uni	32	18	12
Autres pays d'Europe	28	20	22
Autres pays	5	—	—

Source : Ambassade du Canada à La Haye